



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE l'inscription de trois points supplémentaires à l'ordre du jour :
 - Budget ville – Exercice 2011 : vote des taux des impôts directs locaux.
 - Japon : constitution d'un comité de suivi.
 - Motion relative à la Mission Locale.

- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié.

- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2010 – ***A L'UNANIMITE.***

- INSTALLE Monsieur Alexandre MAHOUDEAUX en remplacement de Monsieur Giovanni DEL FRANCO démissionnaire et suite au désistement de Madame KARINA ZENADJI.

- APPROUVE la composition nouvelle des commissions suivantes :
 - **Éducation et préparation de l'avenir** : Mesdames Francette GAUDIN, Béatrice FURET, Maria-Teresa FORME, Chantal BAGGIO, Messieurs Alexandre MAHOUDEAUX, Philippe RELIN.
 - **Travaux entretien de la ville et du patrimoine** : Messieurs Pierre MATHEVET, David GANDON, Gérard BURN, Mesdames Pierrette BORGNE, Béatrice FURET, Monique MERIZIO.
 - **Solidarité et attention à tous** : Mesdames Yannick MAURICE, Nicole GUGELMANN, Joëlle MARTINEZ, Messieurs Jean-Pierre PARAY, Djibrirou CISSE, Alexandre MAHOUDEAUX.
 - **Finances et transparence de gestion** : Messieurs Gérard BURN, Roland GROS, Philippe RELIN, Alexandre MAHOUDEAUX, Claude THOMAS, Madame Hélène CHATILLON – ***A L'UNANIMITE.***

- DESIGNER Madame Pierrette BORGNE (titulaire), Messieurs Alexandre MAHOUDEAUX (titulaire) et Roland GROS (suppléant), en qualité de représentants du Conseil Municipal au lycée professionnel Auguste ESCOFFIER et Madame Nicole GUGELMANN en qualité de représentante du Conseil Municipal au conseil de l'école maternelle le Bois - ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec le représentant de l'État dans le département pour la télétransmission des actes au contrôle de légalité. – ***A L'UNANIMITE.***

- ADOPTE les taux des impôts directs locaux au même niveau que ceux votés en 2010, soit :
 - Taxe d'habitation : 15,19 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,54 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,22 %
 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9,58 % - ***A L'UNANIMITE.***

- PREND connaissance des arbitrages de l'État relatifs à la programmation des actions dans le champ du Contrat Urbain de Cohésion Sociale reconduit pour 2011 et AUTORISE Madame la Maire à solliciter les subventions. – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 350 € à l'Association « les Doigts d'Or » – ***A L'UNANIMITE***
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 800 € à l'Association «École du Dragon » – ***A L'UNANIMITE***.
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 600 € à l'Association « Centre d'Activités Musicales » – ***A L'UNANIMITE***.
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet le versement d'une subvention de 500 € à l'Association « Les Archers d'Eragny » – ***A L'UNANIMITE***.
- DECIDE le versement d'une subvention de fonctionnement de 100 € à l'association « AIPE Cergy-Pontoise » au titre de l'exercice 2011. – ***A L'UNANIMITE***.
- DECIDE le versement de subvention de fonctionnement à l'association « Tennis Club d'Eragny » au titre de l'exercice 2011 à hauteur de 2 000 €. – ***A L'UNANIMITE***.
- VALIDE l'actualisation de la participation financière des communes au fonctionnement du Service d'urbanisme Instructeur Intercommunal défini à 0,77 € par habitant et par an, AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition du Service Instructeur Intercommunal et APPROUVE le mode de calcul de la participation communale pour 2011 et 2012. – ***A L'UNANIMITE***.
- DESIGNE Maître HUCHET, notaire, chargé de l'acquisition pour 1 € symbolique de la parcelle cadastrée section AC n° 330 avenue Roger Guichard et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint en charge de la Vie Urbaine et du Développement Économique à signer tous les actes afférents à cette acquisition. – ***A L'UNANIMITE***.
- DESIGNE Maître HUCHET, notaire, chargé de la cession de la parcelle cadastrée section BL n°458 rue des Pincevents, ACCEPTE la répartition des frais de notaire et AUTORISE Madame La Maire ou Monsieur le Premier Adjoint en charge de la Vie Urbaine et du Développement Économique à signer tous les actes afférents à cette cession – ***A L'UNANIMITE***.
- ACCEPTE la désaffectation de la mairie annexe boulevard Salvador Allende, PRONONCE son déclassement du domaine public communal, PROPOSE sa vente à la société VALESTIS aux fins d'y réaliser un équipement d'accueil de femmes victimes de violence, DESIGNE Maître HUCHET notaire chargé de cette opération et AUTORISE Madame La Maire ou Monsieur le Premier Adjoint en charge de la Vie Urbaine et du Développement Économique à signer tous les actes afférents à cette vente – ***A L'UNANIMITE***.
- APPROUVE la mise en œuvre du Projet Urbain Partenarial avec la SCI Ile de France dans le cadre du projet d'aménagement mixte logements et commerces Boulevard des Aviateurs Alliés, rue de la Papeterie, chemin d'Andrézy et rue du Papier couché, AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint en charge de la Vie Urbaine et du Développement Économique à signer la convention de Projet Urbain Partenarial et tous les documents afférents. – ***A LA MAJORITE***.
- AUTORISE Madame la Maire à signer et à déposer le permis de construire pour les travaux de rénovation et d'extension de la Maison des Dix Arpents. – ***A L'UNANIMITE***.
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter du Conseil Régional d'Ile de France le fonds de concours au titre du Contrat de Rénovation Urbaine pour la réhabilitation de la Maison des Dix Arpents. – ***A L'UNANIMITE***.
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, dans le cadre du contrat de territoire, le fonds de concours pour les actions 2011 et à signer tous les documents afférents. – ***A L'UNANIMITE***.

- APPROUVE l'opération de rénovation et d'extension de la Maison des Dix Arpents, SOLLICITE de l'État le versement de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011, ARRETE les modalités de financement et S'ENGAGE à prendre en charge la différence entre le taux maximum et le taux réellement attribué ainsi que la part de financement non accordée par un partenaire public sollicité. – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à vendre le véhicule Volvo Amplirool Grue immatriculé 949 ATH 95 au prix de 7 000 € à la société Location de bennes et à signer tous les documents afférents à cette transaction ainsi qu'à sortir le véhicule de l'inventaire du patrimoine. – ***A L'UNANIMITE.***

- VALIDE l'application des plafonds et planchers des participations familiales tel que définis par la CNAF pour l'année 2011 pour les tarifs d'accueil Petite enfance – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter du Conseil Général du Val d'Oise une subvention pour l'aide aux projets et à la création de nouveaux services dans le cadre du développement de la lecture publique. ***A L'UNANIMITE.***

- EN SOUTIEN à la population japonaise victime du violent séisme et du terrible tsunami le 11 mars 2011, CREE un comité de suivi pour concerter et définir des actions à mettre en œuvre pour exprimer le plus efficacement possible la solidarité de la commune et de ses habitants, piloté par Madame Sylvie BRIGANDAT, il sera composé de Mesdames Francette GAUDIN, Estelle CARRON, Catherine MARSILE, Chantal BAGGIO et Messieurs Philippe RELIN, David GANDON, Jean Pierre HARDY. – ***A L'UNANIMITE.***

- ENTEND une information sur la situation actuellement troublée au BURKINA FASO.

- ADOPTE une motion demandant au Ministre de l'Emploi et de la Cohésion Sociale l'application d'un moratoire sur la circulaire du 19 janvier 2011, en attendant qu'elle soit réexaminée avec l'ensemble des représentants des Missions Locales, ainsi que le maintien des crédits du plan de relance. – ***A LA MAJORITE.***

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30.

Présents : Messieurs, Mesdames, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI (à partir de 20h25), Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Nicole GUGELMANN, Catherine MARSILE, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie BRIGANDAT, Maria-Térèse FORME, Philippe RELIN, Estelle CARRON, Jimmy ZE, David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Pierrette BORGNE a donné pouvoir à Monsieur David GANDON.

Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Madame Béatrice FURET (jusqu'à 20h25).

Monsieur Pierre MATHEVET a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS.

Madame Hélène CHATILLON a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER.

Monsieur Bernard ROUSSEL a donné pouvoir à Madame Sylvie BRIGANDAT.

Monsieur Guy PRUDON a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE.

Monsieur Djibrirou CISSE a donné pouvoir à Madame Estelle CARRON.

Mademoiselle Céliane NAVARRO a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN.

Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO.

Monsieur Frédérick TOURNERET a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme Secrétaire de séance.